

LA DÉFECTION DU SULTAN D'AOUSSA

Rome, 24 — Le correspondant du Popolo di Roma à Djibouti explique les raisons qui ont poussé Mohamed Yayo, sultan d'Aoussa, à se rallier aux Italiens avec 6.000 hommes. Déjà, en 1930, lors de la révolte du Ras Haile Selassie Goussa, que les Italiens viennent de nommer ras du Tigré, Mohamed Yayo avait servi les intérêts italiens en favorisant ce mouvement.

On croit que les Ethiopiens s'approprieraient à passer à l'offensive

Rome, 24. — D'après les nouvelles qui parviennent aux journaux romains du front du Tigré, le Secours italien dans la région, aurait abandonné le Tembien et aurait franchi le Taccassé pour passer dans le Tuelenti. Les troupes de soldats éthiopiens qui se trouvent encore dans le Tembien n'agiraient plus désormais que de leur propre initiative.

Les opérations de nettoyage effectuées actuellement les colonnes italiennes n'ont guère d'autre objectif que celui d'éliminer les groupes d'Ethiopiens qui se sont infiltrés dans les lignes italiennes. D'après des témoignages recueillis parmi les indigènes qui rentrent dans le territoire occupé par les troupes italiennes, il semble que, dans le Tuelenti aussi, une agitation se serait manifestée de la part des habitants contre les chefs éthiopiens en particulier, contre le chef de guerre, le colonel Mengesha, qui se serait vu contraint de repasser le Taccassé.

On pense qu'en présence de cette hostilité de la population locale qui, par ailleurs, aurait fait entendre des appels aux Italiens, le général Gherardin et ses troupes quitteraient la région pour aller se joindre aux troupes éthiopiennes qui sont actuellement concentrées au sud de Kistalé, dans le territoire de l'Alaga.

Cette concentration, dont la présence est confirmée par des reconnaissances aériennes fait croire que les Ethiopiens n'auraient pas eu l'idée de passer à l'offensive. On croit que les troupes italiennes actuellement sur leurs positions et qu'elles poursuivent sur un rythme accéléré l'installation de leurs services de ravitaillement.

Un village repris par les Abyssins

Londres, 24. — L'Agence Reuters a publié la dépêche suivant d'Harar : Les Ethiopiens auraient repris le village de Galté, situé à une vingtaine de kilomètres au nord de Gorbali. Les troupes du Négus avancent en trois colonnes fortes d'environ 25.000 hommes.

La Chambre de Commerce de Montpellier demande la répartition du dommage causé par les sanctions

Montpellier, 24. — La Chambre de Commerce de Montpellier a adressé au Gouvernement d'intervention pour réparer le préjudice que l'application des sanctions à l'Italie apporte aux industriels et commerçants français. Elle demande également au Gouvernement français de suspendre l'application de ces sanctions en attendant le résultat des pourparlers qui se poursuivent à Genève en vue d'un partage équitable des dommages occasionnés par les sanctions.

Les doléances des sociétés pétrolières de Roumanie

Bucarest, 24. — Les sociétés pétrolières de Roumanie ont saisi les autorités compétentes d'un long mémoire exposant leurs doléances par suite notamment de l'application des sanctions à l'Italie et constatant que l'intérêt de l'économie nationale de pour suivre les exportations de pétrole en Italie contre paiement en lires ou sur la base de tout autre arrangement de plein gré avec les importateurs italiens.

UN CONTREBANDIER TUÉ, UN AUTRE BLESSÉ A LA FRONTIÈRE FRANCO-ESPAGNOLE

Hendaye, 24. — Voici des détails sur le drame de la contrebande qui s'est déroulé sur la frontière franco-espagnole. Trois pêcheurs espagnols, venant d'Hendaye, transportaient, en barque, sur la rive espagnole, quinze kilogrammes d'alevins d'anguilles. Ils furent arrêtés par la douane française et ils voulaient introduire en fraude à Saint-Sébastien. Ils allèrent aborder lorsque les carabinieri espagnols les aperçurent et les tirèrent à l'eau. Les deux pêcheurs furent tués et le troisième blessé. Les corps furent jetés à l'eau et le chargement déposé. Puis les six décharges furent jetées à l'eau.

UN FOU ÉTRANGLA SA MÈRE, PUIS SE TUA

Paris, 24. — A 19 h. 30, M. Léon Alexandre, âgé de 35 ans, 19, rue Raphaël, à Vanves, au service de la poste, a tué sa mère, Mme Lydia Lefaur, 48 ans, et son frère Georges Alexandre, 28 ans, à l'aide d'un couteau à double tranchant. Le meurtrier a été interné dans un asile d'aliénés.

DES CARTES POSTALES ILLUSTRÉES EN VENTE AUX GUCHETS DES P. T. T.

Le ministère des P. T. T. communique la note suivante : Dans un but de propagande touristique, M. Georges Mandel, ministre des P. T. T., vient de décider la vente aux guichets des recettes des postes, à partir du 2 décembre prochain, de cartes postales illustrées destinées à circuler dans le régime international.

M. PIERRE LAVAL VA PARLER AU PAYS

Il prononcera, mardi ou mercredi, dans laquelle il exposera l'œuvre accomplie par le Gouvernement

Paris, 24. — Il se confirme que M. Pierre Laval prononcera une allocution à la radio à une date qui n'est pas encore fixée, mais qui sera certainement après le Conseil des Ministres du matin, ou mercredi, veille de la reprise des travaux parlementaires.

Cette allocution tiendra lieu du discours que Laval a tenu devant le Congrès des chefs du gouvernement de Fronton avant la réouverture des assemblées.

Autant dire qu'elle constituera le bilan en quelque sorte de l'œuvre accomplie par le chef de M. Pierre Laval, notamment pendant l'intersession.

Le président du Conseil, en particulier, fera dans son exposé une large place aux décrets-lois pris par ses collègues et lui en vue de rétablir les finances publiques et de préserver la monnaie.

Un chapitre important sera également consacré à la politique extérieure et au rôle personnel de conciliation joué par M. Pierre Laval dans le conflit italo-allemand.

De plus, il semble bien que le chef du gouvernement, à la suite de la récente entrevue de M. Hitler, avec M. A. François Poncet, ambassadeur de France, à Berlin, introduira dans son discours un passage sur le rapprochement franco-allemand.

De même, il semble probable qu'il fera allusion à la situation politique consécutive aux incidents de Limoges et aux discussions que suscitent les ligues.

LE DÉBAT DE JEUDI A LA CHAMBRE SEMBLE DEVOIR ÊTRE DÉCISIF

Paris, 24. — Au moment où le Parlement est appelé à reprendre ses travaux, il s'agit de savoir si le débat sur les décrets-lois sera décisif.

Toute l'agitation qui s'est produite depuis une quinzaine de jours s'éclaircit et il n'est pas douteux que le débat sera décisif.

La question des décrets-lois passera-t-elle avant celle des Ligues ?

Par une coïncidence paradoxale, tandis que l'agitation contre les ligues se développe, la Chambre, la commission des décrets-lois s'apprête à voter.

M. J. B. LEVAS, député-maire de Roubaix, et M. DEVEZ, député de Denain, ont déposé une proposition de loi tendant à la suppression des décrets-lois.

Mais le président du Conseil et le ministre des Finances demandent à la commission, le 12 novembre, de revenir sur la question des décrets-lois.

Amis, la discussion du budget de 1936 qui consacre les économies des décrets-lois pourra s'engager dès le début de décembre, et la Chambre en décidera.

Les RÉCOMPENSES DE LA S.P.A. Paris, 24. — Dans le palmarès des récompenses décernées et après-midi, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne par la Société Protectrice des Animaux.

Prix du Ministre de l'Agriculture. — Médaille vermeil : M. Bourdon, président du Syndicat des Journalistes.

Prix des Chemins de fer du Nord. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

A LILLE

Fonctionnaires et travailleurs de l'Etat, instituteurs, postiers, cheminots, employés des services publics, anciens combattants etc., de Lille et de environs, au nombre de 3.000 environ, ont répondu à l'appel lancé par le Comité fédéré et unitaire des services publics du Nord pour donner au meeting de protestation organisé, à 10 h., à la Bourse du Travail, un ampleur considérable.

Le meeting fut agrémenté par deux films, dont : « A l'Ouest, rien de nouveau », au bureau, avait pris place MM. REGNIER, secrétaire administratif, adjoint de la Bourse du Travail ; JOLY, de la Fédération autonome des fonctionnaires ; DIEBOLS, du Comité unitaire des fonctionnaires ; CAURETTE, des P.T.T. ; et GHYS, du Comité de défense des A.C. et victimes de guerre contre les décrets-lois.

Derrière le bureau, avaient pris place les représentants qualifiés des organisations syndicales représentées.

On y remarquait notamment la présence de M. J. B. LEVAS, député-maire de Roubaix, et Devez, député de Denain.

« Réquisitoires » contre les décrets-lois

M. REGNIER présente les orateurs et donne la parole à M. Eug. GUILLOTIN, secrétaire général de la Bourse du Travail de Lille, qui expose les faits frappants de tous les secteurs rangés à côté des fonctionnaires pour mener la lutte contre les décrets-lois.

De suite un orateur participant aux A.C. confédérés se félicite et termine en exhortant, avec un réel talent d'orateur, les auditeurs à poursuivre sans relâche le bon combat.

M. DIGAT, secrétaire de l'Union locale des Syndicats unitaires, vient dire que, « sous la pression des masses populaires telle que celle de ce jour, le gouvernement Laval ne peut que céder ».

Tout l'agitation qui s'est produite depuis une quinzaine de jours s'éclaircit et il n'est pas douteux que le débat sera décisif.

La question des décrets-lois passera-t-elle avant celle des Ligues ?

Par une coïncidence paradoxale, tandis que l'agitation contre les ligues se développe, la Chambre, la commission des décrets-lois s'apprête à voter.

M. J. B. LEVAS, député-maire de Roubaix, et M. DEVEZ, député de Denain, ont déposé une proposition de loi tendant à la suppression des décrets-lois.

Mais le président du Conseil et le ministre des Finances demandent à la commission, le 12 novembre, de revenir sur la question des décrets-lois.

Amis, la discussion du budget de 1936 qui consacre les économies des décrets-lois pourra s'engager dès le début de décembre, et la Chambre en décidera.

Les RÉCOMPENSES DE LA S.P.A. Paris, 24. — Dans le palmarès des récompenses décernées et après-midi, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne par la Société Protectrice des Animaux.

Prix du Ministre de l'Agriculture. — Médaille vermeil : M. Bourdon, président du Syndicat des Journalistes.

Prix des Chemins de fer du Nord. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

Prix de la Société des Pêcheurs. — Médaille d'argent : M. Dufosse, chef de gare à Lille.

LA DISTRIBUTION DES PRIX aux Artisans du Nord

Compagnie offerts par LE REVEIL DU NORD : M. FOURNIER Michel, cordonnier à Douai ; M. LE BOULE Ancré, inventeur-fabricant à La Madeleine-les-Liz ; Mme BARRAULT, moussière à Vélizy-le-Sec.

Médaille de la Chambre de Commerce de Lille : M. HOFFLACK, pâtissier à Lille.

Médaille de la Ville de Valenciennes : M. G. DELBECQ, dentellier à Valenciennes.

Médaille de la Compagnie des Chemins de fer du Nord : M. BARRAULT Alphonse, tisseur à Béthune.

Médaille de la Compagnie Denain-Armin : M. BRIX André, forgeron à Paris.

Médaille de la Ville d'Arras : M. TILLON Désiré, menuisier à Marcais-Barcel.

Médaille offerte par M. le Député NICOLE : M. ZEUSCHNER, posticheur à Ciry-sur-Vesvre.

Médaille offerte par M. le Sénateur BENOIST : M. DELPORTE Albert, vannier à Roubaix.

Médaille de la Société des Agriculteurs du Nord : Section des Artisans boulangers.

Médaille de la Société des Architectes : M. LAFARGUE Georges, singeur à Leers.

Médaille offerte par M. le Sénateur DELANGE : M. MANEZ Henri, forgeron à Lens.

Médaille offerte par M. le Sénateur MAHIEU : M. AMMELOT Daniel, menuisier à La Madeleine.

Médaille offerte par M. le Député DESREARS : M. DUTILLEUL, tonnelier à Lambertain.

Médaille offerte par la Ville de Calais : M. MASSON Eugène, marchand à Brasseuse.

Médaille offerte par la Ville d'Arras : M. BRIMONT Maurice, émailleur à Paris.

Médaille offerte par la Ville de Cambrai : M. PAUVRE Robert, cordonnier à Evreux.

Médaille offerte par la Ville de Valenciennes : M. DUBOURC Roger, inventeur à Valenciennes.

Médailles offertes par LE REVEIL DU NORD : M. SAMBOUR Henri, carrossier à Saint-Omer ; M. TURCOT Maurice, boulanger à Cambrai ; M. HAYWARD Alfred, mécanicien à Lille ; M. TRIBAUT André, boucher à Lille ; M. MONSIEUR, menuisier à Valenciennes ; M. CROISILLE Maurice, marbrier à Sena.

Médailles offertes par LE REVEIL DU NORD : M. BLONDEL, STICHERS, BOURDIN, DANIEL, FLORET, boulangers à Lille ; M. BECCART Alphonse, cordonnier à Roubaix ; M. PLANCHAIS Albert, boucher à Lille ; M. MANEZ Henri, tisseur à Lens.

Tasse à café argentée offerte par LE REVEIL DU NORD : M. Kleber DARRAS, peintre à Valenciennes.

Pièce de toile offerte par la Ville de La Madeleine : M. DESMIT César, rue Magenta, à Lille.

MÉDAILLE D'HONNEUR DE L'OCTROI

La médaille d'honneur de l'Octroi a été décernée, savoir :

Médaille de bronze. — M. Declochez, receveur à Soissons.

Médaille d'argent. — M. Joly, peseur-juré à l'Abattoir, à Amiens.

Médaille d'argent. — M. Joly, peseur-juré à l'Abattoir, à Amiens.

Médaille d'argent. — M. Joly, peseur-juré à l'Abattoir, à Amiens.

LA FÊTE DE LA DENTELLE A BAILLEUL

HERRMANN, conseiller d'arrondissement ; RUOLT, Procureur de la République près le Parquet d'Hazebrouck ; lieutenant LAMBOUR, commandant les brigades de sapeurs-pompiers de la région ; DERNONCOURT, inspecteur de l'enseignement primaire ; GILLOEN, capitaine des douanes ; BERTHEAUX, professeur d'agriculture ; RENAUX, directeur de l'école ; VAESKEN et BIEBUYCK, suppléants du juge de paix, etc., etc.

Bailleul, cité de la Dentelle

Le voile qui recouvre le buste de Sir Cromwell tombe. La cérémonie est commémorative d'un événement de grande importance pour le pays.

Le premier orateur M. Jean HIE, maire de Bailleul monte à la tribune et retracé brièvement l'histoire de l'École dentellière dont la reconstruction fut possible grâce à la générosité de Sir Cromwell, avocat américain, qui trois fois consécutivement fut élu maire de la ville de New York, événement sans précédent. Il salua les personnalités, félicita les élèves et loua vivement l'art si délicat de la dentelle, faite de filons de légères et d'élégantes et affirme enfin la reconnaissance de la ville pour le grand bienfaiteur de la cité de la dentelle.

Un télégramme de Sir Cromwell

M. LABONNE, directeur des affaires d'Amérique au Ministère des Affaires Étrangères à Paris donne connaissance d'un télégramme de Sir Cromwell dans lequel il adresse son salut affectueux à la population de Valenciennes et lui fait revivre le sentiment de l'amour, de l'attachement au foyer, qui fut la force d'un grand pays et l'engage vivement les dentelliers à persévérer dans leurs efforts.

Le remercie enfin dans son message la ville de lui avoir décerné le titre de citoyen de Bailleul.

L'une de nos richesses nationales

M. CHANIER, ancien secrétaire général du Retour au Foyer à excusa Sir Cromwell récemment rappelé à New York par ses nombreuses occupations. Il adresse ses vives félicitations aux collaborateurs de l'œuvre de la reconstruction, destinée à donner une occupation lucrative aux femmes.

La dentellière — dit-il — ne s'improvise pas. Elle est le fruit d'un apprentissage qui dure de longues années et qui ne se perd pas. Elle est une véritable œuvre d'art et elle constitue l'une de nos richesses nationales.

Pour que la dentelle vive

M. ROUSSEL, délégué officiel du Ministère de l'Éducation Nationale et du Travail, a prononcé un discours technique affirmant à son tour que la place de la femme est au foyer.

L'École de Bailleul, Conservatoire de la dentelle de Valenciennes, a, doit vivre. Pour cela, il faut que les jeunes filles aient de nouveaux modèles soignés. La diversité des chefs d'œuvre stimule ainsi l'achèvement.

Le terme en félicitant les élèves de Bailleul et de Méteren des succès obtenus au concours de la première ouvrière dentellière de France à l'Exposition des Arts Décoratifs de Paris en 1925 et pour le grand succès obtenu à l'Exposition internationale de Bruxelles.

La solidarité franco-américaine

M. TORRE, Conservateur du Palais de la Légion d'honneur à Paris, délégué du Grand chancelier, en un bref discours d'une haute tenue littéraire et faisant allusion à la fondation de Sir Cromwell, a prononcé un discours technique affirmant à son tour que la place de la femme est au foyer.

Après l'horrible tragédie d'Hazebrouck

L'émotion causée par le terrible drame conjugal d'Hazebrouck, au cours duquel Marcel Pollet, concubine d'une femme, assomma à coups de marteau sa femme et sa fille, puis se pendit, n'est pas encore apaisée.

D'autre part, l'enquête ouverte semble confirmer le mobile que nous supposions exact.

Les renseignements obtenus sur le meurtrier sont excellents, le ménage paraissait uni ; de part et d'autre, rien à redire. Seul, le caractère taciturne de Marcel Pollet peut laisser entrevoir qu'il éprouvait quelque appréhension de l'avenir.

La naissance prochaine d'un deuxième enfant augmenta-t-elle ses craintes ? Comme nous le disions, les époux paraissent exempts de tout soupçon pénal et bénéficient d'un logement gratuit. Ces craintes étaient donc injustifiées et n'étaient pas de nature à faire d'un homme calme un meurtrier.

Quant à l'innocente victime, la petite Yvette, elle est dans le coma depuis le moment où son père lui asséna, avec une crasse sauvage, les deux coups de marteau à la tête ; elle ne bouge plus et la sauter serait un miracle.

Un invérifiable alibi

C'est cet homme du milieu à que les enquêteurs tirent un jour ou l'autre d'une piste qui les avaient conduits à la prison de Valenciennes. Les policiers savaient qu'il était sans travail mais qu'il faisait des dépenses exagérées dans certains bars louches d'Arras. Il avait même échangé un billet de 1.000 francs.

Le commissaire Dubois et les inspecteurs Biemont et Laffin l'interrogèrent. — Ces 1.000 francs, hein ? D'où sortent-ils ?

— Je les ai eu d'un fraudeur après un mois de contrebande.

— L'emploi du temps ?

— Cette question ! Le jour du crime de Pommier j'étais loin, justement pour cette affaire là.

Allez donc vérifier la justification d'une somme d'argent sans que l'on ait vu l'argent ? Au surplus, un alibi de ce ordre est matériellement incontrôlable. A contre cœur les policiers laisseront filer le suspect qui s'en retourna chez lui, 118, rue St-Aubert à Arras où il habitait seul.

Les bijoux d'Achicourt

Jeudi dernier une précieuse indication reçue par M. le Commissaire divisionnaire Prasad remit les enquêteurs sur la piste de Danquerque. Décidément c'était bien celle-là, la bonne. Danquerque avait payé un soir de noces carabinières de bijoux de sa chaîne de dentellier de maison close avec des bijoux en or : une bague et une chaîne de montre.

Samedi soir on avait volé des bijoux achicourts. M. Prasad délégua sur-le-champ le commissaire Dubois pour tirer le maximum de ce renseignement.

Le commissaire Dubois fut en mains les bijoux et se rendit aussitôt à Achicourt pour les présenter à la nièce des victimes. La jeune dame déclara sans hésiter :

— La bague de ma tante Adèle ; La chaîne de montre de mon oncle François.

L'affaire était bonne, la conviction du policier suffisante. Le commissaire Dubois prit au son chef à Lille qui lui envoya les inspecteurs Biemont, Laffin et Regouby.

L'habile arrestation

Vendredi soir les policiers se présentèrent à l'Hôtel qui abritait à Arras l'indigne criminel. L'homme qui se cachait dans la chambre ne savait pas que son client était devenu.

— Ne lui dites rien. Nous surveillons son arrivée.

Samedi soir Danquerque entra. Il se virent passer dans la rue St-Aubert, rasant les murs et s'engouffrant dans le porche éclairé de l'Hôtel.

Il se précipita dans la chambre où il se trouvait, attentif au moindre bruit.

Vers 6 heures, au lever du jour, ils entrèrent dans l'Hôtel, monterent jusqu'à la chambre et frappèrent à la porte de la chambre.

— Qu'est-ce que c'est ?

— C'est la police. N'ayez pas peur, on a besoin de vous.

— C'est bon, j'y vais.

Les policiers entrèrent. — Habillez-vous et viens.

Danquerque ne posa aucune question, ne s'étonna d'aucune façon. Les inspecteurs ne prononcèrent plus une parole. L'homme se viret et sortit avec les policiers. L'auto de la B.M. attendait dans la rue, moteur au ralenti. L'homme ne s'aperçut pas de la course matinale en cours, qu'il imposait, plus que l'arrivée de la voiture, qui fit à toute allure vers Lille.

Mier, à neuf heures du matin, Danquerque pénétra dans les locaux de la Brigade mobile.

L'assassin résista deux heures à l'interrogatoire

Alors commença l'interrogatoire. Ce fut un « grilling » impitoyable. On éprouva la vie désordonnée de l'homme, ses faits, ses condamnations, ses alibis, ses fréquentations, ses maîtresses.

Danquerque résista un peu plus de deux heures. Vers midi il faiblissait, plâissait, se couvrait de mensonge et soudain ce fut l'aveu :

Finie, l'angoisse dans les campagnes de l'Artois

A Arras, il fit une minutieuse toilette, se fit faire une manucure par un coiffeur et recommença sa vie de débâche dans les maisons mal famées.

Le 15 novembre, il se trouva de nouveau aux méthodes, sans fortune, sans repas tantôt chez son frère, tantôt chez sa sœur et se décida à venir à Lille pour chercher du travail.

— Au début de la semaine dernière, il se trouva de nouveau aux méthodes, sans fortune, sans repas tantôt chez son frère, tantôt chez sa sœur et se décida à venir à Lille pour chercher du travail.

— Au début de la semaine dernière, il se trouva de nouveau aux méthodes, sans fortune, sans repas tantôt chez son frère, tantôt chez sa sœur et se décida à venir à Lille pour chercher du travail.

— Au début de la semaine dernière, il se trouva de nouveau aux méthodes, sans fortune, sans repas tantôt chez son frère, tantôt chez sa sœur et se décida à venir à Lille pour chercher du travail.

— Au début de la semaine dernière, il se trouva de nouveau aux méthodes, sans fortune, sans repas tantôt chez son frère, tantôt chez sa sœur et se décida à venir à Lille pour chercher du travail.

— Au début de la semaine dernière, il se trouva de nouveau aux méthodes, sans fortune, sans repas tantôt chez son frère, tantôt chez sa sœur et se décida à venir à Lille pour chercher du travail.

— Au début de la semaine dernière, il se trouva de nouveau aux méthodes, sans fortune, sans repas tantôt chez son frère, tantôt chez sa sœur et se décida à venir à Lille pour chercher du travail.

— Au début de la semaine dernière, il se trouva de nouveau aux méthodes, sans fortune, sans repas tantôt chez son frère, tantôt chez sa sœur et se décida à venir à Lille pour chercher du travail.

— Au début de la semaine dernière, il se trouva de nouveau aux méthodes, sans fortune, sans repas tantôt chez son frère, tantôt chez sa sœur et se décida à venir